



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la gestion de la mondialisation

Quatrième session (partie II)

19-21 novembre 2007

Bangkok

**PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME: EXÉCUTION DU
PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT
LE SOUS-PROGRAMME 6 (ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT
DURABLE) ET LE SOUS-PROGRAMME 7 (TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ESPACE)**

(Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire)

**EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007
CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 6 (ENVIRONNEMENT
ET DÉVELOPPEMENT DURABLE)**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document fait le point des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007 concernant le sous-programme 6 (Environnement et développement durable).

Le Comité est invité à examiner l'état d'exécution du programme, et à donner au secrétariat des conseils sur la façon de faire évoluer le sous-programme.

Introduction

1. L'introduction par le Siège de l'ONU en 2003 du nouveau mode de présentation a été suivie de l'adoption de nouvelles méthodes pour le suivi du programme de travail biennal. Des rapports périodiques et normalisés sont maintenant requis tous les six mois, devant inclure des produits quantitatifs pour la présentation de l'exécution du programme, notamment par les moyens suivants:

a) Établissement de données de référence pour les indicateurs de succès au début de la période biennale;

b) Collecte régulière de données relatives aux indicateurs de succès, afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux données de référence (il s'agit notamment d'informations obtenues en retour et d'indications reçues des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat permettant de confirmer les résultats obtenus pendant la période biennale);

c) Suivi permanent des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail;

d) Identification des enseignements à tirer et des améliorations nécessaires, en vue de la planification du programme futur;

e) Présentation des résultats les plus marquants de chaque programme, sous la forme d'un «compte rendu de réalisation», afin de mettre en évidence les principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre du programme au cours de la période biennale.

2. À cet égard, un compte rendu de réalisation doit être soumis pour chaque sous-programme, en utilisant les données recueillies au sujet des réalisations escomptées, y compris des données statistiques ainsi que d'autres informations pertinentes mesurées au regard des indicateurs de succès.

3. Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis à ce jour dans l'exécution du programme de travail concernant le sous-programme 6, Environnement et développement durable, (lesquels sont présentés dans le compte rendu de réalisation à 18 mois présenté au Siège de l'ONU), et à donner au secrétariat des conseils sur la façon de faire évoluer le sous-programme.

I. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 6, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

4. Le tableau suivant est tiré du programme de travail et priorités pour l'exercice biennal 2006-2007¹, lequel a été adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 59/275 du 23 décembre 2004:

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, supplément n° 6 (A/59/6/Rev.1).

Objectif de l'Organisation: Faciliter l'intégration des trois dimensions du développement durable que sont le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement.	
<i>Réalisations escomptées (secrétariat)</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Renforcement des capacités nationales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et soucieux de l'égalité des sexes, en partenariat avec la société civile et le secteur privé, en vue d'améliorer la protection de l'environnement, la gestion des ressources énergétiques et la gestion des ressources en eau.	a) Augmentation du nombre de mesures prises pour promouvoir l'adoption, au niveau national, de politiques et de programmes durables et soucieux de l'égalité des sexes dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources énergétiques et de la gestion des ressources en eau.
b) Renforcement des capacités nationales, aux fins de la coopération transfrontières, et du suivi à l'échelon national des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies tenues depuis 1992 et dans les accords internationaux conclus depuis cette date.	b) i) Augmentation du nombre de mesures prises pour resserrer la collaboration transfrontière en matière de développement durable; ii) Augmentation du nombre de mesures prises à l'échelon national pour améliorer les mécanismes de suivi du développement durable

5. On trouvera ci-après le rapport qui porte sur une période de 18 mois et s'inspire du compte rendu de réalisation correspondant au sous-programme considéré.

II. PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2007

A. Réalisation escomptée a)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès accomplis sur 18 mois jusqu'à septembre 2007 au regard des résultats souhaités)

<i>Réalisation escomptée (Secrétariat)</i>	a) Renforcement des capacités nationales à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes efficaces et soucieux de l'égalité des sexes, en partenariat avec la société civile et le secteur privé, en vue d'améliorer la protection de l'environnement, la gestion des ressources énergétiques et la gestion des ressources en eau.
<i>Indicateurs de succès</i>	a) Augmentation du nombre de mesures prises pour promouvoir l'adoption, au niveau national, de politiques et de programmes durables et soucieux de l'égalité des sexes dans les domaines de la protection de l'environnement, de la gestion des ressources énergétiques et de la gestion des ressources en eau.

1. Contexte général	<p>Plus de la moitié de la population mondiale vit en Asie et dans le Pacifique, région qui a connu ces dernières décennies la croissance économique la plus rapide du monde. Une telle expansion a permis à 270 millions de personnes de sortir de la pauvreté entre 1990 et 2004. Néanmoins, en 2004, la région comptait encore quelque 670 millions de pauvres vivant avec moins d'un dollar par jour.</p> <p>Cette croissance va de pair avec une dégradation de la durabilité de l'environnement qui se manifeste par un appauvrissement de la base de ressources naturelles, par des niveaux de pollution et un volume de déchets croissants, autant de menaces pour la santé humaine et une preuve de plus en plus évidente du changement climatique. Les interventions de la CESAP en faveur de la réduction de la pression environnementale partent du principe selon lequel les modèles de croissance économique incompatibles avec la durabilité écologique doivent être réformés pour que les objectifs 1 et 7 de développement du Millénaire, respectivement supprimer l'extrême pauvreté et la faim, et garantir la protection de l'environnement, soient atteints. C'est dans cette optique que le programme de travail a été établi pour poursuivre la mise en œuvre du Plan de Johannesburg qui prône l'éradication de la pauvreté, tout en affirmant que des changements fondamentaux dans les modes de production et de consommation sont indispensables au développement durable.</p>
2. Utilisateurs finaux	<p>Les activités de la CESAP visant à renforcer les politiques de développement durable s'adressent aux décideurs à tous les niveaux. La CESAP a œuvré, entre autres, pour promouvoir l'engagement actif et effectif d'autres acteurs au niveau national, tels que la société civile, le monde académique, les ONG, les autorités locales et le secteur privé, pour faire progresser l'application des politiques décidées par les gouvernements.</p>
3. Intermédiaires	<p>Des partenariats soutenus ont été établis avec: a) de nombreux organismes partenaires et instituts de recherche, b) d'autres organisations et institutions des Nations Unies, telles que la Commission économique pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Organisation mondiale du commerce, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Convention-cadre des</p>

	<p>Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation météorologique mondiale, c) des organisations sous-régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud, et la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées, et enfin d) des institutions financières internationales, telles que la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale.</p> <p>Quelques partenaires essentiels classés, par pays, sont: Australie: <i>University of South Australia, University of Technology, University of South Wales et Australian Habitat Studies</i>; Chine: la Commission nationale de développement et de réforme, le Centre chinois d'homologation des normes, Indonésie: <i>People centered economic and business institute</i>; Japon: Forum japonais de l'eau; République de Corée: Association coréenne des finances publiques et de l'économie, l'Université de Kangwon, l'Agence de coopération internationale, l'Institut coréen de l'environnement, l'Institut coréen de développement des ressources humaines dans le domaine de l'environnement (<i>Korea National Institute of Environmental Human resources development</i>), le conseil coréen des dirigeants d'entreprise pour le développement durable et K-Water; États-Unis d'Amérique: <i>University of Nebraska</i>.</p> <p>D'autres institutions partenaires sont: l'Institut asiatique de technologie, le Centre asiatique de prévention des catastrophes naturelles, le Centre international d'information sur les sécheresses, et le Secrétariat du <i>System for Analysis, Research and Training</i>.</p>
4. Nature du défi:	<p>Les principales menaces pour la durabilité environnementale en Asie et dans le Pacifique sont les modes écologiquement non viables de croissance économique.</p> <p>Des accords et mandats internationaux, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement et le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, reconnaissent que les ressources naturelles sont un facteur de croissance économique et sociale, y compris pour l'éradication</p>

	<p>de la pauvreté, l'égalité des sexes, la durabilité environnementale, l'accès à l'eau potable, les services de santé et l'éducation. Malgré cela, les dirigeants politiques nationaux dans la région font souvent passer la croissance économique avant la durabilité environnementale. Ceci est peut-être dû au fait que la croissance économique est plus aisément perçue comme un indicateur du succès d'un pays (et de ses dirigeants politiques) et comme une condition nécessaire pour répondre sans délais aux besoins de la population. La conception erronée selon laquelle la durabilité environnementale et la croissance économique sont antinomiques entrave souvent la poursuite d'une croissance économique écologiquement viable. Les schémas de planification et les systèmes politiques qui favorisent la recherche du profit immédiat vont au détriment des objectifs à moyen et long terme du développement durable. Là où les politiques encouragent les comportements responsables envers l'environnement, les capacités financières et humaines pour la formulation, le suivi et l'application de celles-ci font souvent défaut.</p> <p>Il convient donc de renforcer la volonté politique et de développer les capacités humaines et institutionnelles en matière d'environnement pour que des politiques efficaces assurant la durabilité environnementale soient mises en œuvre. Il faut pouvoir tirer parti des atouts propres aux deux domaines et créer des synergies «gagnantes à tous les coups» pour que la durabilité écologique fasse partie intégrante du développement de la région.</p>
5. Réunions et activités	<p>La Division de l'environnement et du développement durable de la CESAP a fourni plusieurs occasions aux représentants des gouvernements, de la société civile et du secteur privé, de débattre des politiques et des programmes en matière de protection environnementale, de gestion des ressources énergétiques et des ressources en eau, au moyen d'études sur les politiques de projets pilotes, de publications, d'actions de formation et de forums permettant aux participants de partager connaissances et expérience.</p> <p>L'action de la Division dans ce domaine a essentiellement porté sur la promotion de politiques et stratégies pour une croissance économique écologiquement plus viable, avec notamment les activités suivantes: deuxième dialogue de politique générale sur la croissance verte: le rôle des politiques publiques dans l'offre de choix de consommation durables, tenu à Beijing en mai 2006, et lancement de la Permanence régionale sur la consommation et la production durables en Asie et dans le Pacifique; troisième dialogue de politique générale sur la croissance verte: écologisation des affaires et environnement en tant que créneau commercial,</p>

tenu en juin 2007. La Division a étudié la mise en place d'une infrastructure de développement durable lors du Premier forum de consultation politique du Réseau de l'Initiative de Séoul, et en organisant une Réunion du groupe d'experts sur le développement d'infrastructures écoefficaces et durables en Asie et dans le Pacifique. En juin et juillet 2006, la Division a organisé une action de formation pour les responsables gouvernementaux des pays membres intitulée: «Programme de formation des dirigeants pour la croissance verte, dans le cadre de l'Initiative de Séoul», ainsi qu'un programme de formation pour étudiants intitulé: «Programme de formation des jeunes dirigeants pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique». À la suite du Premier dialogue de politique régionale: vers une croissance verte en Asie et dans le Pacifique, la CESAP a organisé une table ronde sur les enjeux de l'écotaxe, la réforme budgétaire et le principe de neutralité fiscale. En mars 2007, la Division a organisé un atelier OCDE/DAES/CESAP sur la conception de stratégies en faveur de la durabilité en Asie. Elle a également organisé en mai 2007 un Forum des décideurs sur la politique économique et l'innovation financière en matière d'investissements dans les services environnementaux forestiers.

En matière de changements climatiques, la Division a organisé les activités suivantes: dialogue Asie-Pacifique sur les options innovantes permettant aux pays ne figurant pas à l'annexe I de participer à l'action contre les changements climatiques (mars 2006), Atelier sur l'intégration des politiques et investissements dans les énergies à faible teneur en carbone: nouvelles formules possibles en matière d'investissement et de mécanismes souples (août 2006); Atelier sur le marché du carbone et la participation du secteur privé (février 2007), Atelier CESAP/CCNUCC sur les besoins technologiques et les transferts de technologie en matière de changements climatiques (juin 2007), et septième Séminaire Asie-Pacifique sur les changements climatiques (juin 2007).

En ce qui concerne la gestion des catastrophes naturelles, la Division a organisé les activités suivantes: Atelier régional sur les précautions en vue des catastrophes naturelles et de leur atténuation et le développement de systèmes d'alerte rapide au tsunami (juin 2006); Réunion d'experts sur l'intégration des mesures concernant la préparation aux catastrophes naturelles liées à l'eau et l'atténuation de leurs effets dans les plans de développement socioéconomique (novembre 2006); aide au Comité des typhons pour l'élaboration du Plan stratégique 2007-2011, adopté à la 39^e session du Comité des typhons en décembre 2006; inauguration des Projets

	<p>pilotes de gestion communautaire de systèmes multirisques d'alerte rapide en cas de catastrophe dans deux des trois communautés concernées à Sri Lanka (inauguration du troisième projet prévue en 2007). Un atelier national sur la gestion communautaire des risques de catastrophe pour un système durable multirisque et d'alerte rapide au tsunami a été organisé en décembre 2006.</p> <p>En ce qui concerne la gestion des ressources en eau, la Division a organisé les ateliers suivants: sessions thématiques sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur la gestion des risques de catastrophes naturelles en Asie et dans le Pacifique lors du Quatrième Forum mondial sur l'eau (mars 2006); préparation au sommet Asie-Pacifique sur l'eau; organisation en coopération avec d'autres institutions des Nations Unies d'une manifestation à l'occasion de la journée mondiale de l'eau sur le thème: Faire face à la pénurie d'eau (22 mars 2007).</p> <p>Les activités organisées dans le cadre de la gestion des ressources énergétiques sont les suivantes: Atelier régional pour promouvoir la mise en œuvre des stratégies nationales relatives à l'intégration des politiques et programmes énergétiques ayant trait à l'accès aux services énergétiques en milieu rural (décembre 2006); séminaire sur les options de politique générale concernant la prestation élargie de services énergétiques communautaires (mars 2007); en association avec la Conférence internationale sur les nouveaux villages à énergie renouvelable; et séance de travail sur l'énergie et les politiques de développement durable dans la région Asie-Pacifique, à l'occasion de la Semaine asiatique de l'énergie 2007.</p>
6. Résultats:	<p>Les représentants des gouvernements et les organisations des membres de la CESAP ont pris un nombre de mesures pour promouvoir des politiques et des programmes nationaux viables, soucieux de l'égalité des sexes, en matière de protection de l'environnement, de gestion des ressources énergétiques et de gestion des ressources en eau. Ceci a pu être réalisé grâce a) aux questions de politique générale débattues lors des sessions de la Commission et du Comité de la gestion de la mondialisation, et au cours de forums de décideurs et de réunions d'experts, b) aux actions de formation et aux projets de coopération technique organisés par la CESAP, et c) aux publications, manuels, sites Internet, et autres documents d'information produits par la CESAP. Les mesures prises par les membres sont notamment les suivantes: appliquer une approche environnementale et socioéconomique fondée sur le co-bénéfice en matière de gestion de l'environnement urbain;</p>

	<p>adopter de meilleures politiques nationales concernant l'énergie en milieu rural; reproduire des projets pilotes de minicentrales hydroélectriques; élaborer des plans pour la reproduction de l'expérience de gestion communautaire de systèmes communautaires d'alerte rapide multirisque; promouvoir l'écotaxe et les réformes budgétaires; sensibiliser à la nécessité d'associer les ministères des finances à l'élaboration des stratégies d'investissement dans les services d'écosystème forestier, et de recourir au concept de services environnementaux pour justifier les dépenses publiques en matière de gestion des ressources naturelles, développer des programmes d'action pour la protection des espèces et améliorer la capacité d'obtenir des financements auprès du Fonds pour l'environnement mondial.</p>
7. Enseignements	<p>Un des défis posés à la Division était celui du financement de la poursuite des activités. Certains problèmes ont été partiellement résolus en plaçant des réunions juste avant ou après d'autres activités organisées par la CESAP ou ses partenaires, et en ayant recours aux moyens technologiques comme la téléconférence. La Division a identifié d'importantes possibilités de partenariat avec le secteur privé. Elle a exploré des méthodes novatrices pour assurer la participation aux réunions des personnes les mieux indiquées, à prendre en compte pour les réunions futures afin d'utiliser au mieux les financements disponibles.</p> <p>Le renforcement des capacités est un processus permanent sur le long terme. Étant donné que les projets sont de courte durée, ont des petits budgets, ne sont ni réguliers ni permanents, il s'est révélé difficile de rester en étroit contact avec les partenaires et d'assurer le retour d'information. Il serait utile de modifier la méthode de travail pour assurer la continuité et un suivi régulier.</p> <p>Les membres ont apprécié le travail consultatif régional concernant l'élaboration des stratégies nationales de communications ayant trait à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et l'aide apportée à la rédaction des descriptifs de projet soumis au Fonds pour l'environnement mondial.</p> <p>Les réalisations escomptées sont souvent trop ambitieuses et difficiles à réaliser vu le peu de temps imparti. Il serait utile d'avoir des orientations assorties de réalisation escomptées et d'indicateurs de succès adéquats.</p>

B. Réalisation escomptée b)

(Compte rendu de réalisation pour la période 2006-2007, présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

<i>Réalisation escomptée (Secrétariat)</i>	b) Renforcement des capacités nationales, aux fins de la coopération transfrontières, et du suivi à l'échelon national des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs convenus au niveau international, y compris ceux contenus dans la Déclaration du Millénaire, dans les textes issus des grandes conférences des Nations Unies tenues depuis 1992 et dans les accords internationaux conclus depuis cette date.
<i>Indicateurs de succès</i>	b) i) Augmentation du nombre de mesures prises pour resserrer la collaboration transfrontière en matière de développement durable, ii) Augmentation du nombre de mesures prises à l'échelon national pour améliorer les mécanismes de suivi du développement durable
1. Contexte général:	Le contexte général est identique à celui correspondant à la réalisation escomptée a)
2. Utilisateurs finaux	Les activités de la CESAP visant à améliorer l'efficacité des politiques de développement durable s'adressent aux décideurs à tous les niveaux. Pour faire progresser l'application des politiques décidées par les gouvernements, la CESAP a œuvré, entre autres, pour promouvoir l'engagement actif et effectif d'autres acteurs au niveau national, tels que la société civile, le monde académique, les ONG, les autorités locales et le secteur privé.
3. Intermédiaires	Des partenariats ont été établis avec a) de nombreux organismes partenaires et instituts de recherche, b) d'autres organisations et institutions des Nations Unies, telles que la Commission économique pour l'Europe, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Stratégie internationale des Nations Unies pour la réduction des catastrophes, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Programme des Nations Unies pour le développement,

	<p>l'Université des Nations Unies, et c) les institutions financières internationales, telles que la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale.</p> <p>Quelques partenaires essentiels sont: <i>University of South Australia, University of Technology</i> (Australie); Commission nationale de développement et de réforme, Administration nationale de protection de l'environnement, Centre chinois d'homologation des normes, Académie chinoise des sciences, Institut d'études environnementales de Nanjing (Chine); Institut des stratégies environnementales mondiales, Centre de recherche japonais pour la faune sauvage, Institut national des études environnementales, Association japonaise des écotechnologies, et Institut central de recherche pour l'industrie électrique (Japon); Centre Irbis de Mongolie; Association coréenne des finances publiques et de l'économie, Institut coréen de financement public, Université de Kangwon, Institut national de recherches environnementales, Institut coréen de recherche en énergie électrique, Institut coréen d'économie énergétique (République de Corée); WWF-Russie (Fédération de Russie); <i>CMP United Business Media</i> et Centre de recherche-développement en éco-énergie (Thaïlande); <i>Policy Studies Institute, Department for International Development</i> (Royaume-Uni); <i>Yale Center for Environmental Law and Policy, Center for International Earth Science Information network, Columbia University</i> (États-Unis); Institut asiatique de technologie, Institut des ressources mondiales, Centre international d'écotechnologie (Programme des Nations Unies pour l'environnement), Conseil international pour les initiatives locales en matière d'environnement, CityNet et Commission économique eurasiennne.</p>
4. Nature du défi	Le défi est de même nature que pour la réalisation escomptée a)
5. Réunions et activités	Lors du deuxième Dialogue politique sur la croissance verte, les membres ont demandé à la CESAP de mettre au point des indicateurs permettant de mesurer l'écocoefficacité de l'activité économique de la région. La Réunion du groupe d'experts chargée de mettre au point des indicateurs de croissance économique fondée sur l'écocoefficacité s'est tenue en janvier 2007. Le rapport de la CESAP intitulé <i>State of the environment in Asia and the Pacific 2005</i> a été publié et a été cité dans l' <i>International Herald Tribune</i> et dans <i>Time Magazine</i> .

En mars 2007, la CESAP a présenté le concept de croissance verte au Forum de développement chinois, organisé par le Centre de recherche sur le développement qui dépend du Conseil d'État chinois. Ce Forum réunit le Gouvernement chinois et les représentants du monde international des affaires et des universitaires.

La réunion de mise en œuvre régionale a évalué les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du Sommet mondial pour le développement durable dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de la pollution atmosphérique et des changements climatiques. Elle a transmis un message à la quatorzième session de la Commission du développement durable au nom de l'Asie et du Pacifique.

La CESAP a recentré l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre, sur les politiques en faveur de la durabilité environnementale. Des activités ont été mises en œuvre pour identifier les méthodes novatrices des pouvoirs locaux pour arriver à des solutions gagnantes pour tous dans le domaine de l'environnement et de l'économie. Les activités ont notamment consisté dans la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les programmes et les politiques efficaces, et dans la reproduction des pratiques performantes. En février 2007 ont eu lieu un voyage d'étude sur les avantages environnementaux, sociaux et économiques du compostage des déchets ménagers et un atelier national 3R (réduction, réutilisation et recyclage) organisé conjointement par le Centre des Nations Unies pour le développement régional, la CESAP et le Programme de coopération sur l'environnement pour l'Asie du Sud. La quatrième réunion du Réseau de l'Initiative de Kitakyushu s'est tenue en juin 2007.

En juillet 2006, la CESAP a organisé conjointement des consultations régionales sur le régime climatique jusqu'à l'an 2012 et au-delà, afin de discuter de la stratégie et des perspectives régionales en matière de changements climatiques.

À l'occasion de l'Atelier de diffusion régionale sur la planification intégrée de l'énergie urbaine, organisé en mars 2006, trois villes de l'ASEAN ont fait l'objet d'une étude détaillée visant à identifier des projets spécifiques traitant de problèmes énergétiques. Il s'agissait d'établir une relation entre les modes de développement socioéconomique de ces villes et des solutions énergétiques respectueuses de l'environnement.

En juillet 2007, la Division a organisé une réunion d'experts sur les indicateurs de développement durable pour le secteur de l'énergie électrique.

La Division, en collaboration avec le Centre asiatique de prévention des catastrophes naturelles, a fourni un soutien à la mise en œuvre de la Phase 4 du Partenariat pour la réduction des catastrophes en Asie du Sud-Est, qui vise à renforcer les capacités des cellules de gestion des catastrophes naturelles au Cambodge, en Indonésie, aux Philippines, et au Viet Nam, en vue d'intégrer la gestion communautaire des risques de catastrophes dans le processus de développement.

En collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, la CESAP a présenté le Calculateur de l'impact des catastrophes au sixième Forum sur une gestion intégrée des risques de catastrophes, organisé par le DPRI-IIASA en août 2006. En novembre 2006, deux ateliers, l'un national et l'autre régional, sur l'utilisation de ce calculateur ont été organisés. En juillet 2007, la CESAP et le PNUD ont organisé un atelier sur le calculateur et l'application de cette méthode aux évaluations courantes de l'impact socioéconomique des catastrophes naturelles, dans le cadre de la mise au point d'une base de données sur les conséquences des catastrophes naturelles dans la région.

La CESAP a renforcé la collaboration et le dialogue au niveau sous-régional grâce au Programme de coopération environnementale pour la sous-région Asie du Nord-Est (NEASPEC). Des projets et des réunions d'experts mis en œuvre avec le concours des gouvernements aussi bien que de la société civile font partie d'une stratégie de conservation de la nature mise au point par le NEASPEC pour améliorer l'efficacité en Asie du Nord-Est et réduire la pollution atmosphérique transfrontière causée par les centrales au charbon. En mars 2007, le NEASPEC a organisé une réunion de groupe d'experts et la douzième réunion de hauts responsables.

Le Forum économique du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA), qui s'est tenu à Bakou en juin 2006, a proposé la mise en place d'une initiative pour un système énergétique SPECA ainsi que l'initiative de Bakou pour l'efficacité énergétique. Il a adressé une

	<p>recommandation au Conseil d'administration du SPECA visant à créer un système énergétique coordonné en Asie centrale et à renforcer les politiques permettant aux municipalités d'améliorer l'efficacité et la conservation énergétiques. Un plan de mise en œuvre et des mesures liés aux deux propositions ont été adoptés par le Groupe de travail du projet SPECA sur l'eau et l'énergie à sa quatorzième session.</p> <p>Dans le cadre du mécanisme de collaboration intergouvernementale pour la coopération énergétique en Asie du Nord-est, le Groupe de travail sur la planification et la politique énergétiques s'est réuni en mai 2006, en novembre 2006 et en juin 2007. Il a examiné les projets de rapport sur la Chine, la Fédération de Russie, la Mongolie et la République de Corée présentant l'analyse statistique des données sur l'énergie et passant en revue les politiques énergétiques. À sa session de décembre 2006, le Comité de hauts responsables a adopté les rapports de pays et a approuvé le plan de travail pour 2007-2008, qui prévoit notamment une étude sur les perspectives en matière énergétique et propose l'établissement d'un dialogue entre les pouvoirs publics et les entreprises. À sa troisième réunion, en juin 2007, le Groupe de travail a fait le point sur les préparatifs de l'étude, et sur le dialogue devant se tenir en conjonction avec la troisième session du Comité.</p> <p>La CESAP continue à œuvrer en faveur du renforcement de la gestion des catastrophes naturelles et de la mise en place d'un système régional d'alerte rapide, au tsunami notamment, en océan Indien et en Asie du Sud-Est. En février 2007, la Division a supervisé l'intégration de nouveaux bureaux du Secrétariat du Comité des typhons.</p>
6. Résultats	<p>Par suite des initiatives de la CESAP (action de politique générale, conseil et facilitation), les responsables gouvernementaux et les organisations concernées dans les pays membres de la CESAP, ont pris des mesures pour renforcer la coopération transfrontière en matière de développement durable: création de mécanismes de coopération pour la protection de la nature; lutte contre le commerce illégal d'espèces exotiques; promotion de la coopération environnementale intervilles; réponse régionale au Plan d'Action du G8 sur le changement climatique, l'énergie propre et le développement durable; planification de projets de coopération transfrontière en matière de coopération énergétique en Asie du Nord-Est; définition de stratégies pour l'utilisation de l'eau et de l'énergie en Asie</p>

	<p>centrale et rédaction de rapports à ce sujet; et enfin création de partenariats pour renforcer l'efficacité en Asie du Nord-Est. De plus, la résolution 63/6 de la Commission prévoit un travail préparatoire en vue de la création d'un système énergétique transasiatique. D'autres mesures au niveau national ont également été prises par les responsables gouvernementaux et les organisations concernées pour améliorer les mécanismes de suivi en matière de développement durable. Il s'agit de prendre en compte le concept de croissance verte dans les stratégies nationales de développement durable, de faire traduire le «<i>State of the environment in Asia and the Pacific 2005</i>» dans les langues nationales, d'assurer le suivi des investissements et des résultats obtenus en matière de gestion des ressources en eau pour le compte du Forum Asie-Pacifique de l'eau, la mise en application du Calculateur CESAP de l'impact des catastrophes, et l'adoption du partenariat pour l'efficacité en Asie du Nord-Est.</p>
7. Enseignements	<p>L'incertitude de la situation politique en Asie du Nord-Est fut l'un des défis auxquels la Division a dû faire face dans le cadre des activités de coopération énergétique. Étant donné la situation politique dans la sous-région, la réponse en matière de coopération énergétique ne fut pas celle escomptée. Fort de cette expérience, le secrétariat a appris à communiquer plus tôt et plus souvent avec les pays membres pour resserrer les liens de collaboration et renforcer la coopération entre pays participants.</p> <p>Le renforcement des capacités est un processus permanent de long terme. Étant donné que les projets sont de courte durée, ont des petits budgets, ne sont ni réguliers ni permanents, il s'est révélé difficile de rester en étroit contact avec les partenaires, et d'assurer le retour d'information. Il serait utile de modifier la méthode de travail pour assurer la continuité et un suivi régulier.</p> <p>Les réalisations escomptées sont souvent trop ambitieuses et difficiles à réaliser vu le peu de temps imparti. Il serait utile de disposer de nouvelles orientations assorties d'exemples appropriés de réalisations escomptées et d'indicateurs de succès.</p>